

FAIRE L'HISTOIRE DE SA MAISON

Lorsqu'un particulier souhaite établir l'histoire de sa maison, il ne possède, en général, comme point de départ que l'acte de propriété dressé par son notaire le jour de l'acquisition. Il y trouvera néanmoins les éléments essentiels au démarrage de son enquête, soit :

- les références cadastrales de sa propriété (lieu-dit, section, n° de parcelle) ;
- l'origine de propriété récapitulant les propriétaires successifs, ainsi que les références notariales et hypothécaires des actes dressés.

La première étape consiste à se renseigner auprès des services du Cadastre dont dépend la propriété afin de connaître la correspondance entre la cote cadastrale actuelle et celle antérieure à la rénovation cadastrale de 1930 ; c'est bien sûr la cote cadastrale ancienne qui permettra de commencer cette généalogie immobilière.

Pour ce qui concerne le département de l'Aube, si la référence cadastrale actuelle de votre propriété est composée de deux lettres (BZ par exemple), le service du Cadastre de Troyes Ville n'a pas les moyens d'identifier la cote antérieure correspondante.

Il faudra, par conséquent, la trouver par d'autres biais, en consultant, par dérogation éventuellement, la minute notariale de l'acte d'acquisition du plus ancien propriétaire connu ou encore les registres de l'administration des Hypothèques ou de l'Enregistrement grâce aux références fournies à la rubrique "Origine de propriété" de votre acte de propriété.

Lorsque la maison est un bien familial de longue date, il est évident qu'avant toute recherche il faut étudier tous les "papiers de famille" en votre possession (pièces notariales, extraits hypothécaire ou d'enregistrement, testament etc.) ; ils vous fourniront tous les éléments préalables à votre recherche.

Vous pouvez ensuite vous rendre aux Archives départementales où vous consulterez tout d'abord les archives versées par le Cadastre mais aussi celles d'autres administrations qui s'avéreront complémentaires, sans oublier les fonds privés et iconographiques.

Les archives du Cadastre

Plusieurs types de documents sont produits par cette administration : le plan cadastral de la commune, accompagné de tableau(x) d'assemblage et de feuilles parcellaires ; les états de section ; les matrices cadastrales; des fichiers informatisés divers (fichier des adresses, des propriétaires, des propriétés bâties et non-bâties).

Les archives antérieures à 1940 dites « modernes » se trouvent en série P (Finances) des Archives départementales et, plus précisément, dans la sous-série **3P**.

Les archives postérieures à 1940 dites « contemporaines » sont classées dans la série **W**.

Les **matrices** sont les principaux documents auxquels vous serez confronté pour votre recherche : elles comportent, par propriétaire, les renseignements relatifs aux propriétés bâties et non bâties possédées dans la commune. Leur forme et leur contenu ont évolué dans le temps, du papier à la microfiche. Les matrices cadastrales sont des documents librement communicables.

Depuis peu (1982 dans l'Aube), les matrices cadastrales sont remplacées par des **microfiches cadastrales** sur lesquelles on trouve les abréviations suivantes :

- **RP** : relevé des propriétés, équivalent à la matrice .
- **TN** : table des numéros communaux de propriétaires qui permet de savoir quel est le propriétaire correspondant à chaque numéro .
- **TA** : table alphabétique des propriétaires permettant de savoir quel numéro est attribué à chaque propriétaire ;
- **TP** : table parcellaire équivalent au registre des états de section
- **TL** : table des locaux. C'est un fichier des propriétés bâties donnant, pour chaque localisation, sa situation dans le plan, sa nature et son propriétaire.

Les matrices précédentes sont les **matrices mécanographiques** apparues dans les années 1970. Il y a un volume par année et cette matrice permet seulement de connaître le propriétaire

précédent mais non le suivant. Vous y trouverez ces informations :

- **colonne "Tiré de"** ; la lettre est l'initiale du propriétaire, le numéro est celui de la feuille dans l'initiale concernée ;

- **CS** : compte supprimé ; les lettres indiquées en face de chaque cote représentent l'ordre alphabétique des propriétaires;

- **CA** : compte annulé ; les lettres indiquées en face de chaque cote représentent l'ordre alphabétique des propriétaires ;

- une numérotation de + à n indique les comptes des sociétés ;

- quand les années ne sont pas précisées, elles figurent sur une seule matrice.

- les comptes supprimés font l'objet de volumes à part.

Antérieurement, les matrices cadastrales sont dites "**de rénovation**" car issues de la rénovation générale du cadastre de 1930 ; elles permettent de suivre les propriétaires successifs d'un bien grâce à la colonne "**porté au compte**".

Les matrices cadastrales sont de différents types selon leur époque de création et selon leur finalité (recensement du bâti ou du non-bâti).

Matrice des propriétés bâties (minute) :

- *Tableau* présentant, par année, la valeur locative réelle, le revenu net imposable et le nombre de propriétés bâties de la commune : généralement, la fourchette chronologique couverte est de 1911 à la date de rénovation du cadastre dans la commune, aux environs de 1930-1935 ; il y a parfois mention des révisions exceptionnelles de l'évaluation des propriétés bâties. Ce tableau distingue la présence de maisons individuelles ou d'usines et permet par ailleurs d'apprécier l'évolution fiscale de la commune ainsi que le nombre de ses habitants.
- *Récapitulation* des revenus nets par case de propriétaire.
- *Table alphabétique des propriétaires* qui renvoie aux numéros de case correspondants ; les noms rayés indiquent que le bien a changé de propriétaire. Le propriétaire peut être aussi bien un particulier qu'une collectivité (la commune par exemple).
- *Case numérotée* : les propriétaires successifs du bien y sont portés avec parfois leur métier et le lieu de leur domicile. Les dates d'entrée et de sortie de la propriété dans le patrimoine, ainsi que la case d'origine et de mutation, permettent de tisser la "filiation". On trouve ensuite les colonnes indiquant la section, le numéro de plan et lieu-dit, puis la nature de la propriété et son revenu imposable. La dernière rubrique recensant les ouvertures imposables (portes, porches, fenêtres etc) permet de suivre les modifications de constructions et l'évolution de la physionomie extérieure de la maison.

Matrice cadastrale des propriétés bâties (1881-1911) :

- *Récapitulation* des revenus imposables à l'époque du cadastre, suivie des Augmentations et Diminutions des revenus relevées les années suivantes : il y est spécifié les causes des augmentations et diminutions (reconstruction, démolition de la maison par exemple) et les années approximatives où ces modifications sont intervenues.
- *Case numérotée*.
- *Table alphabétique des propriétaires compris dans la matrice cadastrale des propriétés bâties* : tous les propriétaires successifs ayant eu une propriété dans la commune y sont recensés, avec leur domicile et parfois mention de leur profession. Sont rayés les noms de ceux qui se sont séparés de leur bien.
- *Etat-balance* ou séparation des revenus cadastraux afférents, pour l'année 1882, aux propriétés bâties et aux propriétés non bâties ; l'intérêt de cet état est que l'on peut y relever également la valeur des propriétés non bâties et le nombre total de propriétés pour une même personne.

Matrice des propriétés non bâties (minute) : la période couverte va de 1913 à la rénovation cadastrale dans la commune, c'est-à-dire postérieurement à 1930. Cette matrice peut se présenter en plusieurs volumes dont la numérotation se suit, généralement de 1 à 500 puis de 501 à 1000 etc.

- *Récapitulation* de la matrice des propriétés non bâties, par nature de culture ou de

propriété.

- *Tableau* présentant, par année, les augmentations et les diminutions survenues dans la matière imposable ainsi que les totaux généraux de la matrice : on peut y relever l'année ultime de fonctionnement de cette matrice.
- *Récapitulation* par folio.
- *Table alphabétique des propriétaires* qui renvoie au numéro de folio du volume. . Folio numéroté par propriétaire pour une parcelle : parmi d'autres renseignements, on y relève les différentes natures des cultures pratiquées (apparition ou disparition de la vigne) ou de leur fonction (jardin d'agrément, gravière). Si le compte du propriétaire s'étend sur une longue période, il est indiqué le numéro de folio suivant à consulter.

Matrice cadastrale des propriétés foncières : cette matrice recense le bâti et le non-bâti sur une période qui peut être difficile à évaluer. Elle peut également se présenter en plusieurs volumes dont la numérotation se suit. . Récapitulation des contenances et des revenus imposables.

- *Folio* numéroté par propriétaire.
- *Table alphabétique des propriétaires* compris dans la matrice cadastrale qui renvoie au folio concerné. A l'intérieur de cette matrice, on trouve un Registre présentant les augmentations et diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales, qui peut être indifféremment, selon les communes, relié en début ou fin de volume, voire même simplement inséré. Cet état couvre plusieurs années et permet d'évaluer la période chronologique couverte par cette matrice.

Les matrices sont souvent d'un maniement difficile : leur déchiffrement est malaisé car les écritures, ratures, rayures se superposent d'une part, et, d'autre part, les renvois d'un propriétaire à l'autre sont parfois erronés ou manquants. Pour vérification, il est prudent de consulter, lorsque cela est possible, la collection communale déposée aux Archives départementales.

Le cadastre ancien, précédant la rénovation de 1930, était également constitué d'un ensemble de documents immuables quelle que soit la commune ou la région : le plan cadastral (formé du tableau d'assemblage général et de feuilles parcellaires représentant une ou plusieurs sections) ; les états de section ; les matrices cadastrales.

L'état de section détaille chaque parcelle numérotée et présentée sur le plan général de la commune et évalue leur revenu imposable. Seul le propriétaire en titre au moment de la réalisation de l'état de section est mentionné ; il s'ensuit qu'au contraire des matrices que nous venons de voir, cet état ne permet pas de passer d'un propriétaire à l'autre ; par conséquent, il s'avère difficilement exploitable dans l'optique qui est la nôtre ici. Il a connu différentes formes selon les époques, les principales sont les suivantes :

- **Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus**, utilisé entre 1828 et 1837 : sur cette page de titre, on trouve parfois l'appellation locale équivalente à l'hectare. Ce sont plusieurs cahiers reliés ensemble, chaque cahier recensant les propriétaires d'une section ; à la fin de chaque, est présentée une récapitulation par page des contenances et des revenus. Suivent enfin un résumé de la contenance des propriétés imposables et différents relevés des propriétés bâties et non bâties.
- **Etats de sections des propriétés bâties et non bâties**, employé entre 1823 et 1828 ; l'organisation générale du volume est la même que le précédent.
- **Classement parcellaire et évaluation des revenus imposables des propriétés foncières**, utilisé vers 1810-1811 : assemblage des cahiers par section cadastrale se terminant par des récapitulations par page, par section et par type de propriétés (bâti et non-bâti). La page de titre rappelle la délimitation de la section ainsi que les dénominations locales des mesures employées.

D'une manière générale, il ne faut pas oublier que le cadastre est, à l'origine, un document fiscal et que son utilisation pour dresser une généalogie immobilière -ou pour une contestation de propriété- est une approche extraordinaire dont il faut accepter les limites : la valeur juridique d'une information relevée dans une matrice cadastrale est nulle .

Si l'on a la chance de pouvoir mener la recherche de l'origine de propriété à son terme grâce aux archives du Cadastre, il est néanmoins indispensable de consulter d'autres séries d'archives contemporaines et modernes. Elles apporteront souvent des informations complémentaires sur ce qui se passait dans les murs mêmes de la propriété et peut-être des explications sur les modifications

extérieures subies par le bâtiment.

Il est rare que l'histoire immobilière vous entraîne au delà de la fin du XVIIIème siècle, d'une part parce que les maisons d'habitation anciennes sont peu nombreuses et, d'autre part, parce que les archives elles-mêmes se raréfient tant pour des raisons matérielles que pour des raisons de fonds : l'architecture des bâtiments a, généralement, laissé peu de traces dans les archives anciennes.

Le tableau thématique qui suit, relatif aux bâtiments et édifices, vous suggérera peut-être des pistes de recherches dans les séries d'archives départementales antérieures à 1940 et communales antérieures à 1982 ; pour les archives postérieures à cette date, il faut se référer à la série W et aux bordereaux de versement des services administratifs.

INDEX THEMATIQUE	SERIE ARCH. DEP.	SERIE ARCH. COMM.
Abattoir	J, K, M, O	N
Abbaye	H, I, J	GG
Acquisition immobilière	C, E, Z, K, L, N O	IM, D, M
Acte notarié	C, O, S, Q, O	DD, II, M, P
Acte sous seing-privé	C, E, Q	II, Z
Adjudication	K, L, M, O, Q, S, U, Y	FF, I
Aqueduc	J, K, O, S	DD, O
Architecte	J, N, G, Y	K, O
Archives départementales	L, K, L, M, N	M
Arrêt du Conseil d'Etat	A, K	A
Arrêté municipal	C, O	BB, D
Arrêté préfectoral	K, L, N	B
Asile d'aliénés	G, H, X	GG, M
Atelier de charité	J, X	O
Bail (à loyer, à rente)	B, C, D, E, F, I, N, O, Q, X	DD, M, S
Banque	J, M	F
Bâtiment communal	C, J, K, L, M, N, O, P, U	DD, M
Bâtiment départemental	J, R, L, M, U	H
Bâtiment diocésain	J, L, V	GG, M
Bibliothèque municipale	K, N, O, T	X
Bien national	J, O	N
Bourse du Travail	K, X	F, M

INDEX THEMATIQUE	SERIE ARCH. DEP.	SERIE ARCH. COMM.
Cadastre	C, L, O, P	CC, G
Camp militaire	J, K, R	EE, B
Caserne	J, K, N, O, R	EE, H, M
Cathédrale	G, J, V	DD, N
Centième denier	C	
Changement de domicile	F	G, H
Chapelle	G, H, I, J, V	GG, M
Chapitre	G, I, J	GG, F
Château	C, E, P, J, T	AA, EE, F, M
Cirque municipal	J, K, O, T	M
Colonie pénitentiaire	J, K, Y	M
Collège	D, J, K, L, O, T	GG, M
Commerce	J, M, S	HH, I
Construction nouvelle	F	G
Contrat de mariage	B, C, E, Q	II
Contribution foncière	L, P	CC, G
Cours d'adultes	J, T	R
Crèche	J, O, X	Q
Débit de boissons, tabac	J, K, P	HH, I
Démolition	K, O, S	DD, N
Dénombrement population	C, M	F
Dépôt de mendicité	J, Y	GG, F
Digue	DD	O

INDEX TEMATIQUE	SÉRIE ARCH. DEP.	SÉRIE ARCH. COMM.
Comrages de guerre	M, R	H
Domaine de l'Etat	Q, U, V	N
Domaine royal	A	CC
Donation	B, C, D, E, G, O, P, Q, R, S, V, X	BB, DD, GG, II, I.,
Echange	C, D, E, O	DD, II, N
Ecluse	C, J, K, S	DD, O
Ecole	D, J, L, O, T	GG, N, R
Ecole des Beaux-Arts	J, K, L, O, T	M, R
Ecole centrale	J, L	M, R
Ecole maternelle	J, K, O, T	M, R
Ecole de musique	J, K, O, T	M, R
Ecole normale	J, K, N, O, T	M, R
Ecole privée	J, O, T	GG, M, R
Ecole publique	J, K, O, T	GG, M, R
Eglise	G, I, J, L, O, V	DD, M
Entreprise	J, K, N, O, P, S, U	HH, F, G, I, O
Etabl. bienfaisance	J, I.	GG, Q
Etabl. insalubre	J, M	I
Etat des lieux	B, D, E	FF, I
Evêché	G, H, I, J, V	GG, P
Expertise	D, E, K, U	FF, I
Expropriation	K, S, U	FF, O

INDEX THEMATIQUE	SERIE ARCH. DEP.	SERIE ARCH. COMM.
Expulsion	K, M	FF, I
Forges	J, S	HH, O
Fortification	C, E, J, O	EE, H
Gare ferroviaire	J, K, O, S	O
Gendarmerie	J, K, N, R	EE, E
Habitation Bon Marché	J, K, M, O, X	Q
Halles	C, J, O	DD, M
Hava	J, M	F
Hôpital	H, I, J, K Depot, O, X	GG, M
Hôpital militaire	J, R	H
Hospice	J, K, X	Q
Hotel de ville	J, K, O	DD, M
Incendie accidentel	J, M	DD, D, I
Incendie volontaire	J, U	FF, O, I
Inondation	J, M	DD, J, O
Inscription hypothécaire	N, C, O	CC, G
Insinuation	C	
Inventaire	E, E, G	II, D
Inventaire après décès	H, C, E, Q, V	II
Risque	O	O
Levoir	J, K, O	DD, M
Legs	D, E, K, O	DD, DD, GG, II, I, F, R
Litige	D, E, K, U	DD, FF, D, I

INDEX THEMATIQUE	SERIE ARCH. DEP.	SERIE ARCH. COMM.
Logement insalubre	J, K, M	I
Lotissement	K, M	D, T
Lycée	J, K, O, T	M
Maison	C, D, E, F, G, H I, J, K, N, O, P Q, U	CC, DD, FF, GG, II, G, N, Z, X, Y
Maison de dépôt	J, Y	N
Métiers du bâtiment	E, G, J	HH
Monument commémoratif	J, K, O, R	M
Manuscrit historique	J, K, O, R	R
Moulin	J, K, L, S	DD, O
Musée	J, K, O, T	N
Octroi	C, O	DD, M
Ordonnance royale	A	AA, A
Orphelinat	J, G, X	GG, X
Ouvroir	J, X	GG, Q
Palais de Justice	K, L, M, N, O	M
Paroisse	E, G, J, V	GG, P
Permis de construire	M	D, T
Pont	C, J, K, S	DD, O
Postes et Télégraphes	J, P	GG, G
Préfecture	K, L, M, N,	M
Presbytère	G, I, J, L, O, V	DD, M
Prieuré	G, H, I, J	GG, P
Prison	J, K, L, Y	DD, K

INDEX THEMATIQUE	SERIE ARCH. DEP.	SERIE ARCH. COMM.
Réparation de bâtiment	B, C, D, E, K, N G	DD, N
Saisie	B, E, P, Q	FF, I
Salle d'asile	F, H, O, T, X	GG, M
Scellés	B, E	FF, I
Séminaire	G, J, V	GG, P
Séquestres	Q	FF, I
Sous-préfecture	K, L, M, N,	
Succession	C, E, Q	II, Q
Synagogue	J, Y	GG, N
Tapage nocturne	V	FF, I
Temple protestant	J, V	GG, M
Testament	B, C, E, Q	DD, GG, FF, M, N, P
Théâtre	F, K, O, T	K
Tuerie	J, K, M	I
Urbanisme	J, K, O, U	D, T
Usine hydraulique	J, E, M, S	O
Vente	B, C, D, E, L, O, Q, U	CC, DD, II, M, N, O
Violation de domicile	B	FF, I
Voisinie	C, O, K, S	DD, G

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUBE

FONDS PARTICULIERS

SOUS-SERIE E * : Fonds du prince Xavier de Saxe qui contient, entres autres, des archives relatives au château de Pont-sur-Seine (distribution des appartements, inventaires de bibliothèque, mobiliers, bijoux, œuvres d'art...) et à l'administration des domaines polonais du prince.

SOUS-SERIE 2 F : Fonds Doé recensant les biens immobiliers de la famille Deheurle-Billy sis à Troyes et autres communes du département, du XVIème au XVIIIème siècle.

SOUS-SERIE 3 F : Fonds Berthelin-Fromageot recensant également les immeubles occupés à Troyes et à Paris par cette famille de drapiers au XVIIIème siècle.

SERIE I : Fonds Contassot constitué de documents sur le Tonnerrois et le sud du département de l'Aube, du XIIIème au XVIIIème siècle ; plus particulièrement, abbaye et église Saint-Michel (loyers et rentes d'immeubles de Bar/Seine, Coussegrey, Jessains, Lignièrès).

SOUS-SERIE 2 J : Fonds de la Société Académique de l'Aube où se trouvent de nombreux documents figurés, notes et fonds d'érudits sur des bâtiments, édifices et communes du département, du XVIIème au XXème siècle.

SOUS-SERIE 3 J : Fonds de l'entrepreneur troyen de Travaux Publics P. Vital portant sur des monuments historiques (églises, chapelles), édifices, maisons et ponts dans l'Aube et en France au XIXème et début XXème siècle.

SOUS-SERIE 19 J : Fonds Alfred Morin. Dossiers documentaires relatifs aux anciennes maisons de Troyes.

SOUS-SERIE 38 J : Fonds contemporain du cabinet d'architecte Riglet de Romilly-sur-Seine (maisons particulières, commerces, bâtiments publics, entreprises) ; communication sur autorisation du Directeur des Archives départementales.

SOUS-SERIE 99 J : Fonds contemporain du cabinet d'architecte Marot-Tremblot à Troyes (maisons particulières, bâtiments publics, entreprises) ; communication sur autorisation du Directeur des Archives départementales.

SOUS-SERIE 111 J : Fonds contemporain du Bureau d'Etudes Techniques et de Contrôle SIBAT (bâtiments administratifs essentiellement) ; communication sur autorisation du déposant.

SOUS-SERIE 120 J : Fonds Michel Grandnom, architecte. Dossiers et plans de 1951 à 1992 concernant les bâtiments civils et religieux de l'Aube.

SOUS-SERIE 128 J : Fonds Robert Rousseau, ingénieur-géomètre. Dossiers de clients, dossiers de remembrement et d'arpentage.

SERIE Y : Ventes et transformations successives des bâtiments de l'abbaye de Clairvaux en industrie puis en établissement de répression (1790-1883).

FAIRE L'HISTOIRE D'UNE MAISON

EXEMPLE 1 : UNE HABITATION ANCIENNE

M. X. achète une maison, avec terrain, à Isle-Aumont en 1978 et souhaite en connaître l'histoire. D'après l'acte notarié, il possède les éléments suivants :

- la propriété est recensée au Cadastre sous la cote **Section A, le Village, n°97 et n°98** ;
- la rubrique "*Origine de propriété*" mentionne M. et Mme **Rémy-Jeantot** comme les premiers propriétaires connus, en 1940.

La première démarche consiste à s'adresser aux services du Cadastre afin d'obtenir la correspondance entre les cotes portées en 1978 et celles figurant sur les matrices de 1930, déposées aux Archives départementales ; celle-ci est **Section A, Le Village, n°108 et 110**.

Les documents cadastraux concernant la commune d'Isle-Aumont, aux Archives départementales de l'Aube, sont cotés **3P 173**.

La matrice cadastrale des propriétés bâties la plus récente de la collection couvre la période 1911-1932, cote **3P 173/7**. L'index alphabétique, en début de volume, indique que les propriétés de Camille Rémy-Jeantot sont recensées à la case **n° 27**.

La maison concernée est cotée **A 108** et a été achetée par Rémy-Jeantot en **1917** (colonne *Date entrée*) . On constate qu'elle a été rebâtie ou modifiée (lettres **RB** dans les colonnes *Tiré de* et *Porté a*) et qu'entre 1917 et 1926, le nombre d'ouvertures imposables (portes et fenêtres) est passé de 1 à 7. Cette bâtisse a été acquise d'un propriétaire dont le numéro de **case est 26** (colonne *Tiré de*) , portée dans le même volume.

Le propriétaire de la case 26 est **Mme veuve Louis Rémy, née Perrier**, très certainement un membre de la famille de Camille Rémy.

Il apparaît que cette maison était déjà la propriété de Mme Rémy en 1911, date de la confection de cette matrice ; pour progresser, il faut donc se reporter à la matrice des propriétés bâties précédente, cotée **3P 173/6**, qui couvre la période 1881-1911. On nous indique que l'ancienne case à consulter dans ce volume porte le **n°39**.

Cette nouvelle matrice nous apprend que Louis Rémy possédait cette demeure depuis 1882, date de confection de cette matrice (colonne *Année de la mutation. Entrée*). Décédée en 1893, sa veuve en a conservé la propriété jusqu'à la cession (par héritage ?) à Camille Rémy en 1917 (indication de décès relevée sur les lignes successives des propriétaires).

A la lecture de cette case, on relève que cette maison a été modifiée, voire agrandie, entre 1882 et 1896 grâce aux mentions suivantes :

- **NB**, c'est-à-dire **Non Bâti**, après 1882 ;
- **CN**, c'est-à-dire **Construction Nouvelle**, en 1896 ; entre ces deux dates, la propriété cotée A 108 n'apparaît que sous l'appellation pressoir (colonne *Nature de la propriété*), lequel a été démoli en 1894 (colonne *Année de la mutation*) .

Pour connaître le propriétaire précédent, il faut se reporter à la matrice des propriétés foncières bâties et non bâties, confectionnée pour la période 1831-1914 et qui est cotée **3P 173/3**. On nous indique d'ailleurs, dans le présent volume, que la case à consulter sera le **n° 578** (colonne *Tiré de*) .

Le folio **578** de la matrice **3P 173/3** présente l'évolution du patrimoine foncier de Louis Rémy depuis 1853.

Les lignes concernant la propriété cotée A 108 montrent qu'en fait le pressoir avait été construit en 1877 (**CN** dans la colonne *Tiré de*), ce qui sous-entend l'exploitation de vigne aux alentours. Il était situé à côté de la maison, celle-ci ayant été bâtie en 1856 (**CN** dans la colonne *Tiré de*) . Auparavant, cette parcelle était une chenevière, acquise en 1854 et *tirée* d'un numéro **58**. Ce folio est contenu dans la matrice cotée **3P 173/2**, à laquelle il faut donc se reporter.

En 1854, le propriétaire porté au folio 58 est Edouard Chomonnot, domicilié à Buchères. La parcelle dont il s'agit ici est, en fait, issue de la cession en plusieurs lots successifs d'une chenevière plus importante :

- 1836 chenevière d'une surface de 46 p. et 99 m. ;
- 1844 vente partielle d'une surface de 10 p. 55 m.;

- 1847 construction d'une maison sur cette parcelle ;
- 1848 partition de la parcelle en trois lots : un reste en chenevière (surface de 33 p. 49 m.) et propriété de Chomonnot ; un petit lot (2 p. 95 m.) est vendu, et le terrain récemment bâti est également vendu ;
- 1850 la chenevière restante est cédée partiellement au chemin vicinal n°1 en 1850, et ne compte plus qu'une surface de 23 p. et 67 m. ;
- 1854 la parcelle est de nouveau divisée en deux lots, dont un (de 5 p. 28 m.) est vendu à Louis Rémy en 1854 (colonne *Vendu S et Passé a*).

Les années relevées sur ce folio ne sont que des années fiscales, c'est-à-dire les années d'imposition de ces biens et de leurs revenus. Pour affiner la chronologie de cette parcelle, il est nécessaire de se reporter au début du volume où sont portés des renseignements concernant les augmentations et diminutions des propriétés bâties et non bâties.

Ainsi, on relève, par exemple, que la construction de la maison vendue en 1848 a commencé et s'est achevée réellement en 1844 et que l'année 1847 est celle de la première imposition.

Ceci est valable pour toutes les matrices cadastrales, quelle que soit leur époque.

La chenevière avait été acquise par Chomonnot en 1836, d'un propriétaire non mentionné sur la matrice cadastrale. La recherche pourrait s'arrêter là, faute de référence. Cependant, lorsque l'on consulte le double de la matrice cadastrale issue du dépôt de la commune, on lit que cette parcelle provient d'un propriétaire recensé au folio **239** (colonne *Tiré de*), porté dans le même volume.

Le folio 239 récapitule les propriétés foncières du couple **Moguet-Payn Jean**, demeurant à Isle-Aumont, dont la chenevière coté A 108. La colonne *Acquis de* est vierge, ce qui peut signifier que Moguet en était déjà possesseur à la date de confection de cette matrice (1831).

Il est possible de se reporter à l'Etat de sections des propriétés bâties et non bâties, section A, dite de la Mogne, daté de 1830, afin de vérifier le nom du propriétaire de la parcelle A 108 : il s'agissait déjà de Moguet-Payn (cote 3P 173/1).

Le plan cadastral napoléonien, dressé en 1829, pour la commune d'Isle-Aumont permet de localiser la parcelle au sein du village, en se reportant à la 1ère feuille de la section A, dite de La Mogne (n° 1 à 124).

EXEMPLE 2 : UNE HABITATION DE CARACTERE

M. X. achète en 1989 une maison dans la commune de **Villehardouin**. Il désire en connaître l'histoire et ne possède comme élément de départ que l'acte notarié précisant que :

- le précédent propriétaire, M. Y. l'a acquise le 29 janvier 1982 ;
- cette demeure était *propriété communale depuis un temps immémorable et, en tout état de cause, avant 1956* (avant la réforme de la publicité foncière, décret 55-22 du 4 janvier 1955). Il faut donc s'orienter vers la série 0 des Archives départementales.

Série 0, propriétés communales de Villehardouin : 2 0 3759, 2 0 3760, 2 0 3761

2 0 3761 Eglise-Presbytère

. Location du presbytère 1907-1926 : à la suite de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la municipalité décide de louer le presbytère. En dehors de l'école et du logement de l'instituteur, c'est la seule propriété communale de Villehardouin. Il s'agit donc certainement de la maison achetée successivement par M. X.

1907 : maire Jacques Maxime Lacour, propriétaire cultivateur ; curé Antoine Besson

18 mars 1907 : location du presbytère à Mlle Eugénie Lucas, veuve d'Adolphe-Victor Guyot du 15 mars 1907 au 15 mars 1919 (bail de 12 ans) : maison sise à l'angle de la rue Duaire et de la rue Gaulieuse, comprenant 5 pièces d'habitation, cave, grenier, bûcher, poulailler, cabinets d'aisance, cour et jardin.

Par conséquent, nous avons confirmation que la maison achetée par M. X. est bien l'ancien presbytère grâce au nom des rues et à la mention du bûcher.

23 août 1919 : nouveau bail du presbytère à Paul Roserot, desservant, pour 9 années (15 avril 1928).

Récapitulation des travaux de réparations et entretiens effectués au presbytère ;

- . Réparations à l'église et au presbytère, an X-an XI
- . Réparations au presbytère, an XII-1827
- . Réparations au presbytère, 1835-1842
- . Travaux au presbytère, 1878-1888, avec plan du 20.11.1887
- . Réparations au presbytère, 1907
- . Réparations à l'église et au presbytère, 1839-1842
- . Réparations au porche de l'église et réfection d'un mur du presbytère

2 0 3759 Mairie-Ecole

Construction de lieux d'aisances à la maison d'école ;
restauration de l'église ; réparations au presbytère, 1857-1876.

2 0 3760 Autres bâtiments civils

- . Réparations à la fontaine, à l'église et au presbytère an XII-1821
- . Matériel à incendie, 1843-1939 : distraction d'une partie des dépendances du presbytère pour y remiser la pompe à incendie, 1844

Comme nous avons la certitude qu'il s'agit bien de l'ancien presbytère de Villehardouin, il peut être intéressant d'explorer la **série Q relative aux ventes de biens nationaux**,

en particulier pour la commune de Villehardouin ; 1 Q 121, 1 Q 176, 1 Q 56.

1 Q 121 Vente de biens nationaux - Commune de Villehardouin . Mise en vente d'une maison sise rue du Duaire et appartenant précédemment à la fabrique de l'église, le 12.11.1791 (presbytère).

1 Q 176 Vente de biens nationaux - Commune de Villehardouin . Plan de la fontaine de Villehardouin et de ses environs :

localisation du presbytère ; très beau plan aquarelle.

1 Q 56 Mobilier national

. Visite de l'église, le 2 floréal an II : l'église sera convertie en Temple de la Vérité et de la Raison ; la maison du presbytère servira aux séances de la municipalité et du conseil de surveillance ainsi qu'au logement de l'instituteur.

Parallèlement, il faut s'intéresser à la **série L, relative à l'administration du département, district et canton, de 1790 à 1800** : L 1628

L 1628 Edifices religieux : états relatifs aux églises, presbytères, maisons d'école :

. Etat des communes du département de l'Aube où il sera établi des écoles primaires et des maisons affectées au logement des instituteurs et institutrices en exécution de la loi du 3 brumaire an IV.

La **série V** peut apporter également d'utiles compléments d'informations (églises et presbytères : V 180-181, V 204).

V 180 Eglises et presbytères :

. Etat actuel des logements des curés et desservants, le 14 octobre 1808. Canton de Piney - Villehardouin : état néant (pas de location du presbytère).

. Etat des biens nationaux restant à vendre au 1er prairial an IX : Villehardouin : maison presbytérale déclarée aliénable par arrêté du 23 thermidor an 6, comme inutile à l'instruction publique. Observation du receveur des Domaines les prisonniers, le presbytère de évalué 40 valeur loyale et loué 20.

. Tableau sur l'état et destruction des presbytères, s. d. Villehardouin : prison et auditoire

V 181 Arrondissement de Troyes - Etat des communes qui ont ou qui n'ont pas de presbytère. 30 mars 1816

V 204 Pétition adressée au Préfet par le Conseil municipal de Villehardouin afin d'obtenir une

subvention pour effectuer des travaux à l'église et au presbytère.

Pour la période antérieure à la Révolution, il faut s'orienter vers la **série C, Administration provinciale**.

C 1986/3 Eglise et presbytère :

Pièces concernant les réparations à l'église et la reconstruction du presbytère 1753-1789. Différent entre le curé et les habitants du village qui réclament "contre leur curé qui non content des réparations nécessaires faites en conséquence de votre ordonnance de 1753 et de 200 livres qu'il avoit reçu de son prédécesseur pour les réparations usufuitières, voudroit qu'on lui payast le nouveau logement qu'il adjudgé à propos de se faire construire. Il est riche de patrimoine et aime à bâtir ..." Plan du presbytère. Détail des travaux à effectuer dans un devis estimatif (1756).

Documents figurés, série Fi : pas de vue du presbytère

Dépôt des communes : archives non déposées

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES GENERALES

Ouvrages imprimés

La lutte contre le taudis et la rénovation de l'habitat défectueux, par le Ministère de la reconstruction et du logement, Impr. Nationale, s.d.

Répertoire numérique de la sous-série 3P, cadastre 1800-1940, par S. de Poorter, Jocelyne Giro, Noëlle Riva, Archives départementales du Calvados, 1980.

Le cadastre en France, histoire et rénovation, par André Maurin, Editions du C.N.R.S., nouv. éd., 1992.

Répertoire numérique de la sous-série 3P (cadastre), 1800-1930, par Joël Bercaire, Archives départementales du Tarn, 1992.

Périodiques

« Généalogie et cadastre ou comment retrouver la maison de vos ancêtres », par Philippe Raimbault, dans *Bulletin de liaison du Centre généalogique de Champagne*, n° 31, 1986.

« Urbanisme et généalogie », par P. Lacroix, dans *Cercle Généalogique et Héraldique de l'Education Nationale*, n° 6, 1984.

« Comment retrouver l'histoire d'une maison : des conseils, un exemple ... », par Martine Duhamel, dans *Généalogie magazine*, n°110, novembre 1992.

« Cadastre et hypothèques », par Jean Beaubestre, dans *Gé-Magazine*, n° 111, décembre 1992.

« L'Enregistrement », par Jean Beaubestre, dans *Gé-Magazine*, n° 112, janvier 1993.

« Les archives notariales et recherches généalogiques », par Jean-Paul Poisson, dans *Gé-Magazine*, n° 120, octobre 1993.

« Les archives départementales », par Jean Beaubestre, dans *Gé-Magazine*, n° 122, décembre 1993.

« Les archives communales », par Jean Beaubestre, dans *Gé-Magazine*, n° 123, janvier 1994.

« Les minutes notariales », par Jean Beaubestre, dans *Gé-Magazine*, n° 127, mai 1994.

Histoire de l'habitat aux archives départementales, par Joël Surcouf, dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 106, 1985.

Catalogue d'exposition

Jeu de piste dans le passé petit manuel de généalogie immobilière ou comment des propriétaires découvrirent l'histoire de leur maison, catalogue d'exposition, 2ème éd., Archives départementales de l'Essonne, 1992.

SOURCES REGIONALES

Imprimés

Troyes, habitat urbain : les maisons à pans de bois, anonyme, s .d.

Maisons à pans de bois y études de structures, par S. Montaud-Berthelie, Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, 1966.

Observations sur la question du renouvellement et de la conservation du cadastre et sur celle d'une nouvelle répartition de la contribution foncière, par R. Vignes, Impr. Paul Dupont, 1861.

Un mot sur la nécessité de renouvellement du cadastre et d'une nouvelle répartition de la contribution foncière et sur la situation et les intérêts du département de l'Aube relativement à ces deux objets, par R. Vignes, Impr. Dufour-Bouquot, 1861.

Comité Départemental de patronage des Habitations à Bon Marché et de la Prévoyance Sociale, application de la loi du 12 avril 1906 et de la loi du 10 avril 1908, Imprimerie Troyenne, 1908.

La Champagne, architecture régionale, par Daniel Irobault, Editions Jaher, 1986.

Aube : cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires, ouvrage

collectif. Editions Bonneton, 1994.

Périodiques

Maisons du pays d'Othe, dans *Folklore de Champagne*, n° **32**, avril 1972.

Maisons rurales, numéro spécial. *Folklore de Champagne*, n° 39, juillet 1973.

Rachecourt-sur-Blaise, dans *Folklore de Champagne*, n° 50, janvier 1976.

Approche d'un habitat rural en Champagne méridionale, par Daniel Juvenelle, dans *Folklore de Champagne*, n° 86, janvier 1984.

Au lavoir, , dans *Folklore de Champagne*, n° 89, septembre 1984.

La maison de la Turque à Nogent/Seine, par D. Prévôt, dans *Folklore de Champagne*, n° 106-107, novembre 1987.

La charpente, le bois dans les vieilles maisons chaourçoises, par Raymond Régnier, dans *La gazette de Chaource*, n° 191, avril 1986.

Combles et charpentes de bâtiments du nord-est de la France, du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, par Jean Rocard dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 1984.

Maisons et meubles ordonnais et champenois, numéro spécial. *Vie à la campagne*, n° 7, décembre 1932.

Catalogues

Nuit du patrimoine à Troyes, à la découverte du Quartier Vauluisant, par Jean Murard, Renaissance des cités de France, septembre 1992.

Archives départementales de l'Aube / Claire Pigné, 2002.